



MAIRIE
DE
GIROUSSENS

Date de convocation : 03/04/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

Quorum : 10

Rendu exécutoire :

Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 Avril à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Jean-Paul RABARY, Mme Béatrice FAVIER, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, Mme Lilou OBERLE, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, M. David REVEL, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, M. Maxime VALAX, Mme Delphine DUCASSE, M. Stéphane MAURIES, Mme Chantal VIALARD

Procurations : -

Excusés : -

Secrétaire de séance : Mme Laura LAGANTHE

Délibération DE_2026_15 : DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES EPCI

Monsieur la Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de désigner des délégués au sein des assemblées délibérantes du SMICTOM, du SIAEP, et du SDET.

Il propose les personnes suivantes :

SYNDICATS	DELEGUES
SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) *	Gilles TURLAN Béatrice FAVIER
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Moyenne Vallée du Tarn)*	Béatrice FAVIER Robert SOUBREVIE
SDET (Syndicat Départemental d'Energie du Tarn)	Robert SOUBREVIE Jean-Paul RABARY

* Proposition Agglomération

VOTE : A l'unanimité

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN

La Secrétaire de séance,
Laura LAGANTHE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr